

Image not found or type unknown



Evaluation de fonds de commerce par un expert juridique

Par **evard**, le **14/02/2011** à **21:30**

Bonjour,
Je suis actuellement en procédure de divorce depuis juin 2009, 50% des parts dans une SCI avec mon mari qui exploite un commerce dans l'immeuble de la SCI. je souhaite me retirer de la société. UN EXPERT COMPTABLE a été nommé afin d'établir l'évaluation du fonds de commerce depuis Juin 2009 et je viens seulement d'avoir cette évaluation
Nous sommes en février 2011. Je me suis posée bcp de questions sur le délai et très surprise du résultat
Le stock est-il compris dans l'évaluation d'un fonds de commerce ou vient-il s'ajouter
Merci beaucoup
Cordialement